



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 20 septembre 2013
(OR. en)**

**11420/13
ADD 1 REV 1**

**PV/CONS 34
ECOFIN 620**

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Objet: **3248^e** session du Conseil de l'Union européenne (**AFFAIRES
ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES**), tenue à Luxembourg le 21 juin et
à Bruxelles le 26 juin 2013

POINTS EN DÉLIBÉRATION PUBLIQUE¹

Page

Liste des points "A" (doc. 11122/13 PTS A 45 + ADD 1)

1.	Fraude à la TVA: mécanisme de réaction rapide - autoliquidation.....	3
2.	Directive sur la taxation de l'énergie	3
3.	Règles révisées relatives aux marchés d'instruments financiers (MiFID/MiFIR) [première lecture]	3
4.	Projet de budget rectificatif n° 1 au budget général 2013 - État général des recettes - État des dépenses par section - Section III – Commission.....	4

Liste des POINTS DE L'ORDRE DU JOUR (doc. 11121/13 OJ/CONS 34 ECOFIN 571 + CM 3441/2/13 REV 2)

13.	Proposition de directive du Conseil modifiant la directive 2011/16/UE en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal	4
14.	Redressement des banques et résolution des défaillances bancaires [première lecture]	4
15.	Divers	4

*

* *

¹ Délibérations sur les actes législatifs de l'Union (article 16, paragraphe 8, du TUE), autres délibérations ouvertes au public et débats publics (article 8 du règlement intérieur du Conseil)

DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

POINTS "A"

1. **Fraude à la TVA: mécanisme de réaction rapide - autoliquidation**
 - a) **Proposition de directive du Conseil modifiant la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée en ce qui concerne un mécanisme de réaction rapide contre la fraude à la TVA**
 - b) **Proposition de directive du Conseil modifiant la directive 2006/112/CE en ce qui concerne l'application facultative et temporaire de l'autoliquidation aux livraisons de certains biens et prestations de certains services présentant un risque de fraude**
 - Accord politique
10541/1/13 REV 1 FISC 120 OC 381
10541/13/13 REV 1 FISC 120 OC 381
10150/13 FISC 108
 - + COR 1 (sv)
 - + REV 1 (fi)
 - 10151/13 FISC 109
 - + COR 1
 - + COR 2 (es)
 - + COR 3 (sv)
 - + REV 2 (fi)

Le Conseil a dégagé un accord politique sur ces propositions de directives.

2. **Directive sur la taxation de l'énergie**
 - État d'avancement des travaux
10825/13 FISC 124 ENER 283 ENV 553

Le Conseil a pris acte de la note de la présidence exposant le contexte et l'état d'avancement des discussions et présentant les travaux futurs.

3. **Règles révisées relatives aux marchés d'instruments financiers (MiFID/MiFIR) [première lecture]**
 - a) **Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant les marchés d'instruments financiers, abrogeant la directive 2004/39/CE du Parlement européen et du Conseil (refonte) (directive MiFID)**
 - b) **Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant les marchés d'instruments financiers et modifiant le règlement [EMIR] sur les produits dérivés négociés de gré à gré, les contreparties centrales et les référentiels centraux (règlement MiFIR)**
 - Orientation générale
11005/13 EF 127 ECOFIN 557 CODEC 1470
11006/13 EF 128 ECOFIN 558 CODEC 1471
11007/13 EF 129 ECOFIN 559 CODEC 1472

Le Conseil a confirmé l'orientation générale dégagée sur les propositions de règlement et de directive.

4. Projet de budget rectificatif n° 1 au budget général 2013 - État général des recettes - État des dépenses par section - Section III – Commission

11586/13 FIN 373 PE-L 49

Le Conseil a adopté sa position sur le projet de budget rectificatif n° 1 au budget général pour 2013.

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

13. Proposition de directive du Conseil modifiant la directive 2011/16/UE en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal

- Présentation par la Commission
10243/13 FISC 113

Le Conseil a entendu un exposé de la Commission sur cette nouvelle proposition.

14. Redressement des banques et résolution des défaillances bancaires [première lecture]

- **Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil établissant un cadre pour le redressement et la résolution des défaillances d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement et modifiant les directives 77/91/CEE et 82/891/CE du Conseil ainsi que les directives 2001/24/CE, 2002/47/CE, 2004/25/CE, 2005/56/CE, 2007/36/CE et 2011/35/UE et le règlement (UE) n° 1093/2010 du Parlement européen et du Conseil**
 - = Orientation générale
11148/13 EF 132 ECOFIN 572 DRS 121 CODEC 1511
+ ADD 1
11149/13 EF 133 ECOFIN 573 DRS 122 CODEC 1512

Le Conseil a dégagé une orientation générale, dont le texte figure dans le document 11148/1/13 REV 1, et a mandaté la présidence pour entamer des négociations avec le Parlement européen en vue de parvenir, dans les meilleurs délais, à un accord en première lecture.

15. Divers

- **Point de la situation concernant les dossiers législatifs, y compris la directive relative aux systèmes de garantie des dépôts**
 - = État d'avancement des travaux

Le Conseil a procédé à un bref échange de vues sur les propositions législatives relatives aux services financiers qui font l'objet de négociations au sein du Conseil.